

# LE SACRE DE NAPOLÉON (1804)

Valeur : 1,00 F

Couleurs : brun havane, vert foncé,  
réséda

25 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce  
par Albert DECARIS

Format vertical 27 x 48  
(dentelé 13)

## VENTE

anticipée, le 10 novembre 1973 à Paris;  
générale, le 12 novembre 1973.

Le passage du pouvoir consulaire à une monarchie héréditaire, qui pourrait n'être que le fait de l'ambition d'un homme, s'explique aussi par l'évolution de la politique extérieure de la République et par les complots royalistes dirigés contre elle.

Depuis 1800, Bonaparte renforce son autorité en France, tout en étendant en Europe son influence et celle de la Révolution. Dans l'autre camp, l'Angleterre, avec qui vient d'être rompue la paix d'Amiens, compte moins sur les opérations militaires que sur un bouleversement politique dans un pays où certains ont pu être exaspérés par l'institution du Consulat à vie.

Des émigrés se sont rassemblés chez le comte d'Artois, et un complot, financé par le gouvernement anglais se forme autour de l'ancien chef chouan, Cadoudal, assisté de Pichegru et de Moreau. Tous trois sont arrêtés au début de 1804, et le duc d'Enghien, que Bonaparte croit impliqué dans l'affaire, est enlevé en territoire badois et fusillé dans les fossés de Vincennes.

Bonaparte avait songé à se rapprocher des royalistes par souci de pacification intérieure; mais un retour à l'Ancien Régime était redouté par les révolutionnaires d'hier et par les acquéreurs de biens nationaux, la nouvelle comme l'ancienne bourgeoisie.

Fouché prépare l'opinion du Sénat: un comparse propose au Tribunat de « confier le gouvernement de la République à un empereur héréditaire, Napoléon Bonaparte ». Ce fut la Constitution de l'an XII, promulguée le 18 mai 1804. Soumise au plébiscite, elle ne rencontra pas 3 000 opposants et fut ratifiée par plus de 3 millions et demi de suffrages.

Pour frapper les imaginations en France comme en Europe, Napoléon demanda au Pape de le sacrer lui-même: Pie VII espérait en compensation assouplir le Concordat, dont le pouvoir usait pour se soumettre le

clergé français : après des hésitations, le Pontife se décida à venir à Paris.

Comme Joséphine s'était sentie tenue de lui révéler qu'elle n'était mariée que civilement, le mariage religieux eut lieu dans la chapelle des Tuileries, et, le lendemain, 2 décembre 1804, la cérémonie du sacre fut célébrée en la cathédrale Notre-Dame de Paris, avec un luxe de vêtement et de mobilier qui, dit un témoin, était « poussé jusqu'à l'extravagance ».

Une affluence considérable entourait la nouvelle Cour instituée par la Constitution, toute la famille impériale et la hiérarchie des dignitaires, dont les titres, outre ceux des maréchaux, avaient été empruntés à l'étiquette de l'ancienne Cour.

Le Pape lui-même joua le rôle d'un assistant de marque : selon un cérémonial renouvelé du sacre des premiers empereurs francs, il oignit le front et les mains du nouveau souverain. Mais le centre de la scène, reproduit ici, montre Napoléon qui, après s'être couronné lui-même, impose de ses propres mains le diadème à Joséphine : ainsi affirmait-il avec éclat son indépendance vis-à-vis du pouvoir religieux.

Jean-Louis David était déjà célèbre, quand il avait ouvert à Paris, en 1780, une école de peinture où s'élaborait le style néo-classique. L'ancien conventionnel, devenu premier peintre de l'Empereur, avait reçu la commande officielle de ce morceau de bravoure qu'il exécuta minutieusement en utilisant des dessins faits d'après nature.

Si les visiteurs admirent aujourd'hui au Louvre l'ample composition de cette toile de six mètres sur neuf, ils sont surtout frappés par l'étonnante « présence » des personnages, dont le caractère est rendu avec la fidélité saisissante qui fait de David l'un des plus grands peintres de portraits de l'art français.

